

Repère de nivellement



6 ALTIMÉTRIE

La représentation des formes du relief se nomme l'altimétrie.

Avant d'évoquer celle-ci précisons deux éléments liés à la notion de relief :

6.1 ALTITUDE – NIVELLEMENT. QU'EST-CE QUE L'ALTITUDE ?

L'altitude est l'élévation verticale d'un point au dessus du niveau zéro.

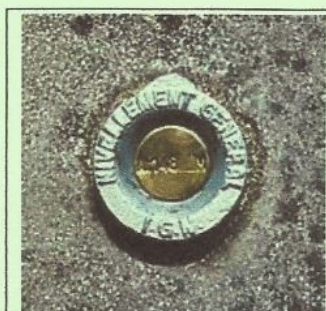
En France le niveau zéro a été déterminé (au moyen d'un appareil : le marégraphe) installé en 1885 et qui a enregistré pendant plus de 12 ans les variations du niveau de la mer dans le port de Marseille. La cote moyenne déterminée, a défini le point zéro.

Chaque pays choisit sa propre référence de niveau zéro.

En revanche, les GPS mentionnent l'élévation qui peut varier en fonction de l'ellipsoïde considéré, (WGS84 ou ED50, ou autre)

En France, l'altitude de 400 000 points a été déterminée avec précision et matérialisée sur le terrain par les repères de nivellement. On les trouve le plus souvent sur des édifices publics : Mairie, église, pont, sur le bord des routes...

Sur le terrain, un repère de nivellement est une capsule indiquant l'altitude en mètres, ou comportant un code permettant de connaître l'altitude en consultant l'IGN. Sur la carte son emplacement approximatif peut être indiqué par le sigle RN. (qui n'est pas Route Nationale)



Repère de nivellement

RN

